

La Fédération UNICANCER salue la volonté du nouveau Gouvernement de concilier l'efficacité économique avec le maintien de la qualité du système de santé

La Fédération UNICANCER, qui réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC), soutient l'ambition affichée mercredi par le Premier ministre, Manuel Valls, de redresser les comptes publics tout en maintenant la qualité du système français des soins et de ses hôpitaux.

En tant qu'acteurs majeurs du service public de santé en cancérologie, les CLCC partagent avec le Gouvernement les mêmes objectifs d'offrir une prise en charge de qualité et accessible à tous, de développer l'innovation grâce à une recherche dynamique et d'améliorer leur efficacité financière dans un contexte économique national contraint.

Les réformes concernant le parcours de soins, les médicaments et la pertinence des actes annoncées par le Premier ministre sont déjà en œuvre dans les Centres de lutte contre le cancer. Selon le Pr Josy Reiffers, président de la Fédération UNICANCER : « **Les leviers d'économie en santé évoqués par le Premier ministre correspondent aux mesures mises en place dans les CLCC afin d'anticiper les évolutions de la prise en charge de la cancérologie.** »

Mieux organiser les parcours de soins

L'étude « UNICANCER quelle prise en charge des cancers en 2020 ? »¹ a démontré que nous allons vers **des séjours hospitaliers plus courts qui impliqueront un changement du rôle de l'hôpital. Celui-ci sera moins centré sur le séjour hospitalier pour devenir le pivot de l'organisation du parcours des patients atteints d'un cancer.**

Le développement de la chirurgie ambulatoire représente l'une des principales évolutions de la cancérologie dans les années à venir. Les CLCC sont déjà en avance dans ce domaine et **leur objectif est d'atteindre 50% des actes de chirurgie du cancer du sein en ambulatoire en 2020.** Pour cela, il est impératif d'affiner la classification des tarifs en chirurgie, car actuellement des actes simples facilement réalisables en ambulatoire se retrouvent dans la même classification que des actes beaucoup plus complexes. La politique du Gouvernement d'incitation au développement de la chirurgie ambulatoire en cancérologie ne pourra pas ignorer cette hétérogénéité.

Améliorer la dépense de médicaments

Depuis 2005, les CLCC ont mis en place un groupement d'achats mutualisés. **Les médicaments représentent 78% des achats réalisés par UNICANCER Achats.** Cette mutualisation permet aux CLCC d'optimiser leur performance économique concernant ce poste de dépenses.

La caractérisation des tumeurs, à l'aide de la biologie moléculaire, est en pleine expansion dans les CLCC et devra se généraliser à horizon 2020. Elle favorisera les dépistages précoces qui éviteront aux patients des traitements plus lourds et plus onéreux. Par ailleurs, **une baisse du nombre de thérapies due à la non prescription de certaines chimiothérapies sera possible grâce à l'apparition de tests prédictifs** pour évaluer leur efficacité potentielle et la pertinence de leur délivrance.

¹ Cette étude réalisée par UNICANCER en 2013 a permis d'identifier 6 tendances majeures du développement de la cancérologie à horizon 2020. Elle est consultable sur : <http://www.unicancer.fr/actualites/groupe/soigner-cancers-2020-sejours-hospitaliers-plus-courts-therapies-moins-invasives>

Réduire le nombre d'actes et d'interventions inutiles ou évitables

En radiothérapie une nouvelle génération de machines permet une irradiation de la tumeur plus précise avec moins de séances, mais la diffusion de cette innovation reste freinée par un remboursement fondé sur le nombre de séances administrées. Les expérimentations actuellement en cours sur la forfaitisation de la prise en charge doivent être pérennisées.

La **radiologie interventionnelle est une autre source d'amélioration de l'efficacité**. Celle-ci représente un champ porteur d'innovation et d'espoir pour les patients atteints d'un cancer. Elle peut être réalisée en ambulatoire et remplacer, dans certains cas, la chirurgie beaucoup plus invasive pour les patients et plus coûteuse pour l'Assurance maladie. Le nombre de séjours pour des actes de radiologie interventionnelle pourraient être multipliés par quatre à horizon 2020, sous réserve de la création d'une tarification adaptée.

« Les Centres de lutte contre le cancer appellent de leurs vœux une politique publique de financement de l'innovation efficace et réactive permettant de contribuer aux efforts nationaux de réductions des dépenses publiques. » déclare le Pr Reiffers.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit les 20 Centres de lutte contre le cancer : des établissements de santé privés à but non lucratif exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. Fers de lance de la cancérologie en France, les Centres de lutte contre le cancer participent au service public hospitalier et assurent une prise en charge du patient en conformité avec les tarifs conventionnels, sans aucun dépassement d'honoraires.

UNICANCER est à la fois une fédération hospitalière et un groupe d'établissements de santé.

Née en 1964, la **Fédération UNICANCER** est l'une des quatre fédérations hospitalières représentatives en France. Elle défend les intérêts des Centres de lutte contre le cancer, les représente auprès des pouvoirs publics et gère la convention collective de leurs 16 000 salariés.

Le **Groupe UNICANCER** est une structure plus récente, créée par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération en 2011 afin de mutualiser les ressources et les compétences des Centres et d'impulser une dynamique nouvelle dans la prise en charge des patients. La mission d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer de garder une longueur d'avance et d'innover ensemble et toujours pour leurs patients.

UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 16 000 salariés, 1,9 milliard d'euros de recettes, plus de 250 essais cliniques en cours, plus de 100 000 patients hospitalisés par an.

Pour plus d'information : www.unicancer.fr

Contacts presse :

Valérie Perrot-Egret > Directrice de la communication > 01 44 23 55 66 > v-perrot-egret@unicancer.fr

Viviane Tronel > Responsable communication > 01 76 64 78 00 > 06 22 19 92 58 > v-tronel@unicancer.fr

